

Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques

Québec

Accueil Plan du site Nous joindre Portail Québec À propos du site Recherche English

Communiqué de presse

CONCENTRATIONS D'AMIANTE DANS L'AIR DANS LA RÉGION DE THETFORD MINES AUCUN RISQUE SUR LE PLAN ENVIRONNEMENTAL

Québec, le 7 novembre 2007 – Le gouvernement du Québec tient à rassurer la population québécoise, et plus particulièrement les citoyennes et les citoyens de la région de Thetford Mines, que les concentrations d'amiante dans l'air extérieur de cette région se trouvent sous les niveaux de référence en matière de qualité de l'air ambiant extérieur et ne présentent aucun risque sur le plan environnemental.

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a d'ailleurs rendu public un rapport du début novembre 2007, intitulé *Les fibres d'amiante dans l'air au Québec – Analyse des données disponibles*, confirmant la qualité de l'air extérieur. Les données présentées dans ce rapport sont issues des mesures que le Ministère a prises à six stations représentatives de la région de l'Amiante et des grandes villes du Québec, soit Thetford Mines, Tring-Jonction, Montréal et Québec. Les résultats de cette étude ne démontrent aucune présence significative de fibres d'amiante dans l'air ambiant au Québec pour les stations en milieu urbain.

« Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a notamment comme mandat d'assurer à la population québécoise la qualité de l'air qu'elle respire. Le rapport diffusé aujourd'hui vient confirmer que les résidants des municipalités étudiées n'ont pas à s'inquiéter », a déclaré la ministre Beauchamp.

Le ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches, M. Laurent Lessard, a quant à lui tenu à préciser : « Les concentrations de fibres d'amiante sont plus de dix fois inférieures à notre critère de référence et répondent parfaitement aux exigences de qualité de l'air que s'est fixées le Québec. Les amoncellements de résidus que l'on retrouve sur le territoire de Thetford Mines n'affectent pas de façon notable la qualité de l'air ambiant dans notre région ».

Le rapport est disponible dans le site Internet du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs à l'adresse suivante : www.mddep.gouv.qc.ca

- 30 -

SOURCE :

Philippe Cannon
Attaché de presse
Cabinet de la ministre
du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
Tél. : 418 521-3911

Anne Trudel
Conseillère en communication
Direction des communications
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs

INFORMATION :

Relations médias
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
Tél. : 418 521-3991



| Accueil | Plan du site | Accessibilité | Pour nous joindre | Quoi de neuf? | Sites d'intérêt | Recherche | Où trouver? |

| Accès à l'information | Politique de confidentialité | Réalisation du site | À propos du site | Abonnement |